

COMMENT CRÉER UN IMPACT

grâce à vos placements

Nous espérons tous atteindre des objectifs grâce à l'évolution favorable de nos finances (une nouvelle maison, les études d'un enfant, une confortable retraite...), mais nous pouvons également avoir des attentes dépassant notre sphère personnelle, notamment en contribuant à améliorer les conditions économiques et sociales de l'ensemble de la population.

Cela est possible, grâce à l'investissement d'impact.



QU'EST-CE QUE L'INVESTISSEMENT D'IMPACT?

Il s'agit d'une démarche qui donne l'occasion de façonner le monde qui nous entoure.

Celle-ci peut contribuer à diminuer la pauvreté, favoriser la sécurité alimentaire, développer le logement abordable, atténuer les effets du changement climatique, améliorer l'accès à la formation et aux soins de santé, promouvoir l'égalité hommes-femmes, pour ne citer que quelques exemples. Les investisseurs d'impact réalisent tous ces changements grâce à leur portefeuille de placements, sans pour autant limiter l'atteinte de leurs objectifs financiers.

L'investissement d'impact ne consiste pas à simplement essayer de faire une différence et espérer que celle-ci se produise. Selon le Global Impact Investing Network :

« L'investissement d'impact se caractérise par une intention de générer un effet positif et mesurable dans les domaines environnementaux et sociaux, tout en obtenant un rendement financier... La volonté de l'investisseur de mesurer et de communiquer les progrès et les résultats environnementaux et sociaux des placements sous-jacents constitue un signe distinctif de l'investissement d'impact. »

Tout comme vous examinez les rendements de votre portefeuille au fil du temps pour vérifier que vous progressez dans l'atteinte de vos objectifs financiers, l'investissement d'impact quantifie votre contribution à un changement positif et vous la communique.

IMPACT PAR RAPPORT À ESG

L'investissement d'impact s'inscrit dans le cadre plus général de l'« investissement responsable » (comme l'investissement « thématique » ou « éthique »). L'évaluation des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance constitue la pierre angulaire de l'investissement responsable. Il ne faut pas la confondre avec l'investissement d'impact en tant que tel. Les deux notions demeurent toutefois liées.

Le but d'une évaluation ESG consiste à réduire le risque d'un portefeuille et à découvrir des occasions de placement susceptibles d'en améliorer le rendement par une évaluation des résultats non financiers d'une société. L'investissement d'impact vise, quant à lui, selon les Principes pour l'investissement responsable, « les modèles d'affaires, produits et services des sociétés. Ainsi, il consiste à influencer positivement sur la société, *au-delà* d'une démarche d'investissement conforme à des critères ESG ». (Italique nôtre.)

PROFITER DE LA TENDANCE

L'Association pour l'investissement responsable a déclaré dans son dernier rapport que les actifs d'impact ont quasiment doublé au Canada entre 2014 et 2017, pour passer d'un peu plus de 8 milliards \$ à presque 15 milliards \$. Elle précise également que les investisseurs ont « très largement déclaré des rendements ayant atteint ou dépassé leurs attentes » et note que 89 % des répondants prévoient « une croissance modérée à soutenue » de l'investissement d'impact au cours des deux prochaines années.

En d'autres termes, la demande de placements d'impact pouvant aider les Canadiens à atteindre leurs objectifs financiers augmente rapidement.



CHOISIR LA BONNE SOLUTION

Voici les trois questions préalables à une démarche d'investissement d'impact :

1. Quels problèmes sociaux et environnementaux aimerais-je en priorité contribuer à résoudre par mes placements?

Que vous souhaitiez voir le nombre de sociétés gérées par des femmes augmenter, la pollution baisser ou l'éducation profiter à un plus grand nombre, une solution d'impact existe probablement pour susciter le changement.

2. Quelles preuves aurais-je de la différence faite par mes économies?

Les meilleures solutions d'impact mesurent et communiquent leur progression par rapport à des objectifs clairement définis. En tant qu'investisseur, vous devez avoir accès à cette information.

3. Quels effets la démarche aura-t-elle sur mon portefeuille?

Comme pour toute décision de placement, le choix d'une solution d'impact doit tenir compte de vos objectifs, horizon de placement et tolérance au risque. Votre portefeuille doit toujours parfaitement correspondre à votre situation. Les placements d'impact ont le potentiel de réduire le risque et d'améliorer les rendements de votre portefeuille grâce à la diversification, en plus évidemment de faire une différence environnementale et sociale positive.

TROIS EXEMPLES D'INVESTISSEMENT D'IMPACT À L'ŒUVRE

Égalité hommes-femmes

La Banque mondiale a émis 4 millions \$ US en obligations de développement durable pour promouvoir l'investissement auprès des femmes. Les capitaux recueillis par les souscriptions de ces obligations « liées au genre » contribueront à accélérer le développement économique, réduire la pauvreté et favoriser le développement durable des sociétés.

Source : Impax Asset Management.

Logement

La banque française BNP Paribas a souscrit à hauteur d'un million \$ dans les premières obligations à impact social émises par la Belgique afin « d'héberger et former professionnellement 133 jeunes adultes ayant un fort risque de devenir sans domicile fixe ».

Source : Impact Alpha, 9 mars 2020.

Environnement

Le Fonds leaders en environnement NEI investit dans les actions des sociétés à la fine pointe de l'« optimisation des ressources », particulièrement dans les domaines de l'eau, de la gestion des déchets, de l'alimentation et de l'énergie. Ces sociétés se situent dans le monde entier et exercent leurs activités dans différents secteurs.



Veillez communiquer avec votre conseiller financier à propos des solutions d'impact de Placements NEI.

NEI

» EXIGEZ PLUS. COMME NOUS.

Des commissions, commissions de suivi, frais de gestion et dépenses peuvent tous être associés à des investissements dans des fonds communs de placement. Veuillez consulter le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement passé peut ne pas se reproduire. Ce document est fourni à des fins éducatives et d'information uniquement et ne vise pas à apporter précisément des conseils financiers, juridiques, comptables, fiscaux, de placement ou de toute autre nature. Veuillez consulter votre propre conseiller financier à propos de votre situation personnelle. Placements NEI s'efforce de garantir que le contenu est tiré de sources considérées comme fiables et que les données et les opinions présentées sont complètes et exactes. Néanmoins, Placements NEI ne peut donner aucune garantie, expresse ou implicite, à cet égard et ne peut être tenue responsable des erreurs ou omissions éventuelles aux présentes.

Placements NEI est une marque de commerce déposée de Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. (« NEI S.E.C. »). Placements NordOuest & Éthiques inc. est commanditée de NEI S.E.C. et filiale entièrement détenue par Patrimoine Aviso inc. (« Aviso »). Aviso est la seule commanditaire du gestionnaire. Aviso est une filiale à part entière de Commandité Patrimoine Aviso S.E.C. (« Patrimoine Aviso S.E.C. ») qui est elle-même détenue à 50 % par Desjardins Holding financier inc. et à 50 % par une société en commandite appartenant aux cinq caisses provinciales Credit Union (les « Caisses ») ainsi qu'au groupe CUMIS.

NEI0133F 05/20